

Grille tarifaire de la taxe de séjour

Délibération du 27 août 2002

CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT	TARIFS par personne et par nuitée
1^{er} Catégorie : -Terrains de campings, terrains de caravanings -Hôtels de tourisme, meublés, villas, chalets, appartements meublés classés 1 étoile et non-classés, -Village de vacances, gîtes ruraux privés, gîtes communaux et autres établissements.	Adultes et enfants à partir de 13 ans 0,40 €
2^{ème} Catégorie : Hôtels de tourisme 2 étoiles, villas, chalets, appartements meublés classés 2 étoiles.	Adultes et enfants à partir de 13 ans 0,50 €
3^{ème} Catégorie : Hôtels de tourisme 3 étoiles, villas, chalets, appartements meublés classés 3 étoiles.	Adultes et enfants à partir de 13 ans 0,60 €
4^{ème} Catégorie : Hôtels de tourisme 4 étoiles, villas, chalets, appartements meublés classés 4 étoiles.	Adultes et enfants à partir de 13 ans 0,80 €

Contact : Mairie de Praz-sur-Arly

Tél. : 04 50 21 90 28

Fax : 04 50 21 99 02

email : mairie-prazsurarly@wanadoo.fr